Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 2 (1975)

Heft: 3

Rubrik: [Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

53e Congrès des Suisses de l'étranger

à Bâle – 28 au 31 août 1975 – Présidence Monsieur Louis Guisan, Député au Conseil des Etats – une foule d'invités et de participants – un grand nombre de séances – thème général: «Les Suisses de l'étranger, ambassadeurs de culture».

Début des hostilités de quatre jours par:
– Commission d'information des Suisses de l'étranger
– Séance de coordination de l'information (plus de 20 pays représentés).
– Séance du Bureau de la Commission des Suisses de l'étranger dans le magnifique cadre du «Hofgut Castelen» à Augst.
– Séances du Fonds de Solidarité.

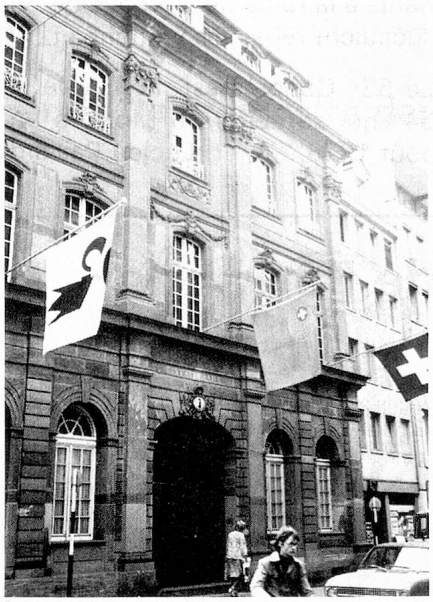

Hôtel de ville de Bâle.

Le lendemain, les membres de diverses commissions sont à nouveau au travail et parlent de droits politiques, d'assurance-maladies, d'information, d'écoles suisses à l'étranger, de droits de nationalité et règlent des problèmes administratifs, tandis que d'heureux Suisses de l'étranger découvrent des merveilles bâloises ou visitent le jardin zoologique.

Ouverture officielle du Congrès – Wildt'sches Haus – cadre magnifique – ambiance très sympathique – on joue quelque peu des coudes – le Conseiller d'Etat Edmund Wyss de Bâle nous présente sa ville et nous convie à un vin d'honneur – les participants qui sont pour la première fois à un congrès ont la chance d'être reçus dans la maison patricienne «Seidenhof» par le groupe NSH de Bâle – soirée pleine de bonne humeur.

Lors de la séance de la Commission des Suisses de l'étranger.

Séance plénière
Locaux: Maison Sandoz SA
Participants: plus de 400
Décor: splendide
Exposés:
– Monsieur Guisan, Président de la Commission des Suisses de l'étranger.
– Monsieur Basler, Président Central de la NSH.
– Monsieur Ney, Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger sur le thème «Existe-t-il une culture suisse?» Réponse oui, en passant par le gâteau au vin romand et les «Schnetz» suisses-alémaniques. Sa conclusion: «La Suisse est un pays compartimenté, mais aussi un pays dont l'alliance entre les différentes parties est merveilleuse. Cette alliance n'aurait jamais pu devenir réalité sans l'existence d'une culture commune».
– Monsieur Spühler, ancien Conseiller fédéral, Président de Pro Helvetia, présenta les activités de cette organisation.
– Monsieur Leuba, Suisse de Paris,

Monsieur Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral.

donna un aperçu de l'activité de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, agrémenté de dias.
– puis une Table Ronde dirigée par Monsieur Paillard, Suppléant du Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, permit de faire connaissance avec la culture suisse dans certaines parties du monde. Participants:
– Monsieur Stauffer présenta l'activité des attachés culturels suisses à l'étranger.
– Madame Frei, Anvers, donna un aperçu émouvant de la culture suisse en général et de la manière de la mettre en valeur.
– Monsieur Adam, La Châtre, ouvrit son cœur pour nous faire part de sa grande activité helvétique en France.
– Monsieur Brändle, Brisbane, Australie, nous charma, de même que
– Monsieur Giss, Tampere, Finlande.
– Monsieur Binder, Osaka, Japon, enchanta l'assemblée par la pré-

Fernando Corena. (Photos Schentz)

sentation des rapports culturels nippo-suisses.
La surprise du jour fut l'époustouflante démonstration des talents d'un chanteur tessinois de renommée mondiale, Monsieur Fernando Corena (bien sûr pas connu en Suisse, car nul n'est prophète en son pays) suivi de

– Monsieur Landolt, Paris, qui retraça le passé de quelques Suisses de l'étranger célèbres.

– Avant d'entendre le message de Monsieur Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral, Chef du Département des finances et des douanes, qui rappela que la situation économique actuelle est un retour à la normale,
– Monsieur le Ministre Jaccard, bien connu des Suisses de l'étranger, fit un rapide tour d'horizon des problèmes intéressant ces derniers.

Soirée à Riehen: Il faut y avoir participé pour se rendre compte que les liens qui unissent les Suisses de l'étranger ne sont pas un vain mot. Une démonstration particulièrement appréciée fut apportée par les joueurs de fifres et tambours connus sous la dénomination de «Clique Schnooggekerzli».

Le lendemain, un culte œcuménique et une découverte des environs de Bâle conduisit les participants à la ruine de Dorneck où un succulent repas les y attendait.

Le 53e Congrès est mort, vive le 54e qui se tiendra à Morat à fin août 1976. Lucien Paillard

Tous les Suisses de l'étranger

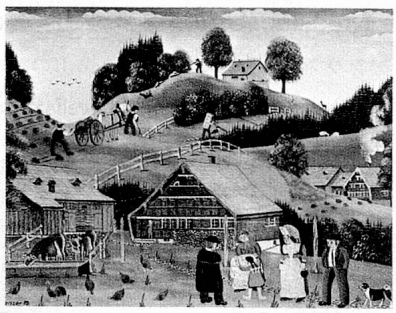

Dès réception de votre demande, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer **gratuitement** une série de huit cartes du célèbre peintre appenzellois Albert Manser.

Durée de validité de cette action jusqu'au 28.11.75.

... devraient être abonnés à la revue «echo», publiée spécialement pour eux onze fois par an par le Secrétariat des Suisses de l'étranger, à Berne. L'«echo» paraît aujourd'hui sous une nouvelle forme modernisée. Il est plus actuel que jamais et vous informe dans nos trois langues officielles sur tous les sujets pouvant intéresser les Suisses de l'étranger. De plus, l'«echo» ne coûte que 23 francs suisses par an, port inclus. Faites donc un essai!

Retournez le talon ci-après au Secrétariat des Suisses de l'étranger, administration de l'«echo», case postale, CH–3000 Berne 16.

☐ Veuillez me faire parvenir un abonnement annuel à l'«echo», moyennant la somme de 23 francs suisses.

☐ Veuillez m'envoyer trois numéros à l'essai, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse exacte: _____

_____

_____

_____

Année de naissance: _____

Vacances 1975 en Suisse pour 450 enfants suisses de l'étranger

(Photo Urs Ochsenbein)

Les enfants ont été chaleureusement reçus à la gare par les familles d'accueil suisses. Ensuite suivirent cinq semaines de découverte de notre patrie, dont ils ont toujours parlé dans leur pays de résidence.

La Fondation suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger poursuit un but civique avec les actions de vacances annuelles et ses appels pour placer les jeunes reçoivent toujours un écho satisfaisant. Elle contribue à développer de bonnes relations entre Suisses de l'intérieur et de l'extérieur. De telles expériences tendent à démontrer que la jeune génération suisse de l'étranger n'est pas seulement suisse sur papier. Dès le 1er janvier 1976, vous pourrez obtenir des formules d'inscription et de plus amples informations auprès de votre consulat pour l'action «Vacances 76». Seuls les enfants suisses de l'étranger âgés de 7 à 14 ans peuvent y participer. Selon revenu des parents, logement dans des familles, des homes ou des colonies de vacances.

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

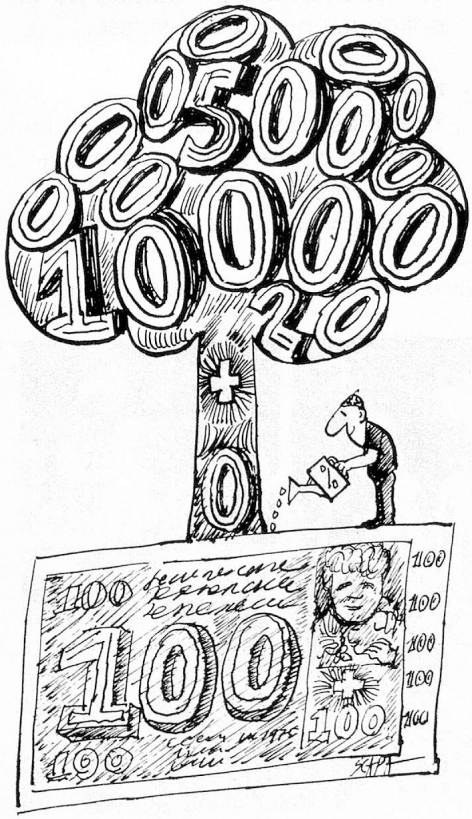

Etes-vous à la page?

Savez-vous ce que donnent fr. s. 100.— de cotisation par an?

1. Une *indemnité forfaitaire* en cas de perte de vos moyens d'existence pour des raisons politiques (guerre, troubles civils, nationalisations, etc.)

en classe de risque I	fr. s. 10 000.—
II	5 000.—
III	2 500.—

2. Remboursement de votre *épargne* en Suisse, par exemple au bout de trente ans après démission

en classe de risque I	116%
II	155%
III	175%

Mais il y a bien d'*autres possibilités:*
- versements annuels de fr. s. 25.— à 2000.—, ou
- dépôt unique de fr. s. 450.— à 36 000.— avec intérêts capitalisés de 2 à 3½% (exempt de l'impôt anticipé).

Demandez nos brochures et les bulletins d'inscription auprès de nos représentations diplomatiques et consulaires ou directement au *Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, 6, Gutenbergstrasse, CH–3011 Berne.*

AVS/AI et assurance-maladies

Vos questions – nos réponses

Un salarié, devenu indépendant, demande s'il est obligé de déclarer la totalité de son revenu à l'AVS, vu que cette dernière est facultative?
Cette question doit trouver une réponse affirmative. Les personnes assurées facultativement sont soumises, dès leur adhésion, aux mêmes règles que les assurés obligatoires. Les cotisations sont dues sur *la totalité* du revenu du travail, frais généraux professionnels déduits, qu'il soit salarié ou indépendant. *Tous* les assurés facultatifs acquittent les cotisations sur la totalité de leur revenu au taux prévu dans l'assurance obligatoire pour les personnes ayant une activité indépendante (sous réserve du taux dégressif de la cotisation là où le revenu annuel est inférieur à 20 000 francs suisses, 7,3% pour l'AVS et 1% pour l'AI).

Evénements suisses

Rétrospective

12 avril
Barbara, Karin, Daniela, Adrian et Beat, tels sont les prénoms des quintuplés mis au monde à la Maternité de Berne par une femme de Brienz. Il s'agit du deuxième événement de ce genre en Suisse.

16 avril
En Gruyère, une avalanche tue deux soldats neuchâtelois.

Un Suisse de 24 ans, pesant plus de 170 kilos, bat le record mondial de perte de poids à bicyclette, en maigrissant de 6,260 kg en une heure sur le vélodrome olympique de Mexico.

19 avril
Dans le cadre de la 59e Foire suisse d'échantillons, la 5e Exposition internationale des inventeurs décerne son premier prix aux deux inventeurs suisses d'un système permettant uniquement aux sourds et à ceux qui sont sourds et aveugles d'utiliser le téléphone.

24 avril
Le Ministère français de la santé remet à Paris le Prix Galien, décerné chaque année depuis 1970 en France à un médicament qui représente un progrès médical important et se distingue par une efficacité thérapeutique particulière, à deux médicaments produits par Roche, à Bâle, pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Dans le Jura, à Moutier, un affrontement de près de six heures entre forces de l'ordre et autonomistes blesse une soixantaine de personnes et provoque pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts.

1er mai
Dans une lettre ouverte au chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, 305 membres de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich réclament l'arrêt immédiat de la construction des centrales nucléaires en Suisse et une nouvelle orientation de la politique énergétique suisse.

6 mai
Tirant les conclusions de la situation conjoncturelle, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'adopter trois arrêtés conte-

Michel Moos, le nouveau champion, accompagné de Roland Collombin (Photo Pascal Thurre).
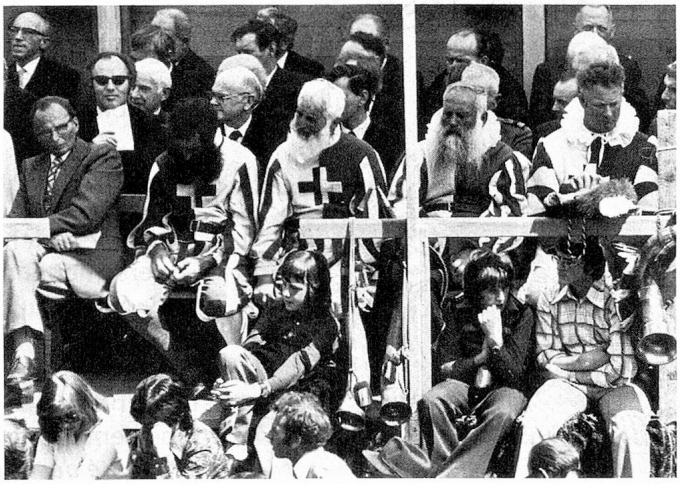
La tradition à la Landsgemeinde d'Obwald est respectée (Keystone).